

FVR INFO

Automne 2022

Fédération vaudoise des Retraités Case postale 6128 1002 Lausanne

info@retraites-vaudois.ch

www.retraites-vaudois.ch

L'Assemblée des délégué-e-s ordinaire de la Fédération suisse des Retraités à Lugano



Le 10 juin dernier, les délégué-e-s des sections cantonales et les autres organisations affiliées à la FSR se sont réunis en Assemblée ordinaire.

Présidée par Christiane Layaz, Yverdon-les-Bains,

l'Assemblée a traité les points statutaires et la question de savoir comment augmenter l'attractivité de notre Fédération. Un groupe de travail a été désigné avec pour tâche de mener la réflexion à ce sujet et de formuler des propositions. Christiane Layaz et Charlotte Deslarzes de la FVR en font partie.

Une odeur d'aumône colle aux prestations complémentaires.

Les prestations complémentaires (PC) ont été d'abord introduites comme mesure de transition. Il s'agissait d'atténuer les pertes subies par les retraités qui, durant leur parcours professionnel, avaient changé d'emploi à un moment où le libre passage des avoirs à la pension n'existait pas. Malgré qu'ils eussent cotisé sans interruption, leur rente est maintenant insuffisante. Les PC sont devenues pérennes et présentent un apport indispensable, notamment aux femmes qui ont interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants.

Or, un bon tiers des ayant droit ne les touchent pas, soit par méconnaissance, soit que les démarches pour les obtenir sont compliquées ou ressenties comme une demande d'aumône. Pour nouer les deux bouts, ils se privent parfois de nourriture et de soins avec des conséquences néfastes pour leur santé.

Les PC sont un droit reconnu. Les cantons, compétents pour leur octroi, doivent améliorer l'information à la population et en faciliter l'accès.

Werner Blum, président



AnneCatherine
Lyon,
BelmontsurLausanne,
avocate et
ancienne

conseillère d'Etat, a rejoint la FVR en tant que juriste consultante.

Ses compétences et son expérience nous seront très utiles.



Dominique Graul, Bioley-Orjulaz, représente la FVR au Comité de

coordination de Seniors Vaud, organe qui gère le site web www.infoseniorsvaud.ch. Il est aussi membre de la commission d'accueil des nouveaux retraités d'AGORA et du jury de Vieillesse 2030.



Danielle
Richard,
Oron-leChâtel, est la
nouvelle
trésorière de
la section
Lavaux-OronRiviera-Aigle.

Aux membres qui possèdent une adresse courriel

Afin d'améliorer la communication, vous êtes invités à nous transmettre votre adresse courriel : info@retraites-vaudois.ch

Jura-Nord vaudois

Le jeudi 8 septembre dernier, ce sont 49 Membres de la Section Jura-Nord vaudois qui ont embarqué en direction d'Interlaken. Après un trajet escarpé, nous avons rejoint le "HARDER KULM", une plate-forme qui domine les lacs de Brienz et de Thoune. Après le dîner, une croisière de 2h10 nous a amenés d'Interlaken jusqu'à Thoune dans des conditions de soleil idéales. Nous avons regagné nos pénates yverdonnoises dans les temps prévus.

Au moment de mettre la FVR INFO sous presse, nous sommes à la veille de notre conférence du 10 novembre 2022, à 14.00, aux Alizés, Ruelle Vautier 5, à Yverdon-les-Bains. Son thème, **Rester dans son logement aussi longtemps que possible ? Oui, mais comment ?** Mme Fabiène Gogniat Loos, directrice d'une importante Gérance Immobilière, nous renseignera sur les marches à suivre, où se renseigner, où obtenir de l'aide.



Broye-Vully



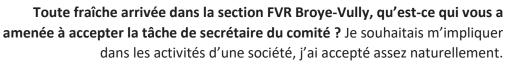
Hélène Affolter

Vous avez quitté le poste de secrétaire il y a peu. Avec regrets ?

Non, aucun sinon la nostalgie des bons moments partagés lors des « après comités » !

Je souhaite bon vent à l'ensemble du comité.

Florence Boldrini







Annick Steck

Dès votre entrée dans la section, vous voilà « bombardée » caissière. Comment vous expliquez ça ? Le poste de secrétaire était vacant à ce moment-là et Hélène Affolter, secrétaire à l'affût, me l'a proposé. C'est avec plaisir que j'ai accepté.

Propos recueillis par Jean-Daniel Fattebert



Gros-de-Vaud

La séance d'information sur de futurs cours en informatique a rencontré un vif intérêt.

L'Assemblée générale ordinaire a été embellie par les prestations très appréciées de la conteuse Julie Dumard.

La traditionnelle balade a donné l'occasion aux participants de découvrir les charmes cachés du Bois de Vernand-Dessous.

L'excursion annuelle en autocar a conduit les participants dans la région des lacs de Thoune et

de Brienz avec repas au Harder Kulm puis Habkern pour la visite d'un atelier de cors des Alpes. La conférence d'automne avait pour thème « Représenter la Suisse à l'étranger, réalités et défis ». Claude Duvoisin, ancien Consul général, membre du comité de notre section nous a brossé un tableau de son parcours professionnel.

Pour début 2023, nous envisageons une visite guidée du Musée de la Gendarmerie vaudoise.

Lavaux-Oron-Riviera-Aigle

Un groupe de participants à l'Assemblée générale



Le 12 avril dernier, **l'Assemblée générale ordinaire** s'est déroulée à Vevey. A cette occasion, Danielle Richard, Oron-le-Châtel, a été élue trésorière. Par ailleurs, Elisabeth Leo-Dupont, La-Tourde-Peilz, a également rejoint le comité.

La course annuelle a amené une

trentaine de participants dans la région du Jura. Une visite de la fabrique de chocolat et une promenade à travers le site historique de St-Ursanne ont été particulièrement appréciées. La ville de Vevey a édité une **publication** destinée à faire connaître les associations actives en ses murs. Elle contient la présentation de notre section LORA, rédigée par Rolf Buenzli, qui met l'accent sur nos valeurs et nos activités.

Lausanne et environs



Visite de l'abbatiale de Payerne – 23 juin 2022

Notre sortie de juin nous a emmenés dans la Broye, plus précisément à Payerne pour visiter son site clunisien plus que millénaire et sa belle abbatiale.

Excursion à Saint-Claude et au lac de Vouglans, le 22 septembre 2022

Temps magnifique pour notre sortie d'automne, à Saint-Claude et au lac de Vouglans. Après les paysages de sapins et pâturages si typiques du Jura, nous voici à Saint-Claude pour la

visite de son musée de la Pipe et du Diamant. Cap ensuite sur un sympathique restaurant pour un savoureux repas agrémenté de quelques touches locales.

En début d'après-midi, déplacement au lac de Vouglans et embarquement sur le Louisiane, imitation des bateaux à aubes du Mississipi. Moment de calme sur ce lac artificiel, le troisième plus grand de France. Et bien sûr, retour à Lausanne, en admirant les couleurs d'automne durant le trajet.

Séance de cinéma au City Club à Pully, le 10 novembre 2022 à 15 h.

La Côte

Les membres de Morges et région ont été invités le 12 septembre pour un échange concernant

les changements des transports publics MBC.

Le 8 octobre, les membres de la section la Côte ont eu l'occasion de visiter la caserne des pompiers de Gland. Visite très intéressante guidée par deux pompiers responsables et dynamiques nous faisant part de leurs connaissances théoriques et pratiques de manière professionnelle. Et suivie d'un sympathique apéro.



Le 17 octobre de 14h30 à 16h30, une **discussion portant sur les arnaques** de tous genres a eu lieu au Centre Couvaloup (Couvaloup 4) à Morges.

Nouvelles du comité: **Assemblée générale 2023**, vendredi 21 avril, salle Bretêche, Nyon Bernard Quarroz Gros, trésorier, a démissionné. Jean-Pierre Vuille a repris le flambeau pour faire suite à une période transitoire, assurée par notre vice-président Jean-Pierre Schindelholz. Une nomination qui doit être confirmée par l'Assemblée générale

Accès aux installations sanitaires réservées aux personnes handicapées, verrouillées par le système Euro key

L'Euro key est un système de verrouillage répandu en Europe. Il repose sur l'utilisation d'une clé



universelle. Grâce à ce système, les personnes en situation de handicap ont accès à des installations spécifiques de l'espace public qui, pour des raisons de sécurité ou d'exploitation, doivent être fermées à clé.

Dans le canton de Vaud, de nombreuses installations sont munies d'une fermeture Euro key, notamment des WC dans la région lausannoise, au bord du lac. Les clés universelles Euro key sont délivrées dans le canton de Vaud par Pro Infirmis, Rue du Grand Pont 2bis, Case postale 7137, 1002 Lausanne, tél. 058 775 34 34, vaud@proinfirmis.ch

Une clé peut être obtenue par une personne munie d'une attestation qui mentionne le type de handicap (personne en chaise roulante ou fortement handicapée de vue par exemple), contre un paiement de CHF 25.00

Rencontre avec une classe terminale de la Haute Ecole de Travail Social Lsne (HETSL)

Le 3 octobre dernier, une délégation de la FVR s'est entretenue avec des étudiantes et étudiants de la HETSL. Le but était de familiariser les futurs assistants sociaux/assistantes sociales avec les soucis des seniors.

Dans le canton de Vaud, il existe différentes aides aux personnes âgées, parfois ignorées par les concernées. A commencer par les prestations complémentaires. Mais aussi la carte de légitimation pour personnes à mobilité réduite, l'autorisation de se garer sur les places réservées aux personnes handicapées, l'allocation d'impotents etc.

La perte de l'autonomie des aînés, accentuée par numérisation, l'introduction des factures QR, la fermeture des offices de poste et guichets de gare, ont été également abordées.

Un soutien efficace, apporté par les personnes des services sociaux, est primordial.

La plus importante garderie de la petite enfance en Suisse, c'est les Grands-Parents

En Suisse, 33% des enfants de 0 à 12 ans sont gardés régulièrement par les grands-parents. Cette aide, souvent non rémunérée, permet de faire des économies. En 2016, la contribution de ces seniors a été estimée à 8 milliards de francs au total. (source : Office fédéral de la statistique)

Trois initiatives populaires en relation directe avec l'AVS

- Pour affecter les intérêts négatifs de la Banque nationale à l'AVS
- Pour une contribution unique de 11 milliards de francs de la Banque nationale à l'AVS
- Pour une 13^e rente AVS

Après une période de stabilité des prix à la consommation, un renchérissement s'est manifesté récemment. Il atteignait en août 3,5%. La dernière mise à jour des rentes AVS est intervenue au premier janvier 2021. Une adaptation est prévue pour le 1^{er} janvier 2023. Pour les rentes du deuxième pilier, la compensation du renchérissement n'existe pas. Les primes des caisses maladie prennent l'ascenseur. De même les frais de chauffage. Une 13^e rente AVS est nécessaire.

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pour trier les archives de notre Fédération. Les intéressés peuvent prendre contact avec le président 079 581 22 11